

**Fiche de poste  
DAP/SD/SD4**

---

<b>Intitulé du poste :</b>	Technicien « architecture et intégration du poste de travail »
<b>Corps concernés :</b>	Technicien en système d'information, contractuel
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice <b>Direction de l'administration pénitentiaire</b> <b>Sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés (SD)</b> <b>Bureau des systèmes d'information (SD4)</b>
<b>Localisation :</b>	<b>Paris 4<sup>ème</sup> 8 rue du Renard</b> <b>Paris 19<sup>ème</sup> 35 rue de la Gare (Millénaire 3 -porte d'Aubervilliers) à partir de septembre 2015</b>
<b>Poste profilé :</b>	Oui

---

**I - Missions et organisation du bureau des systèmes d'information SD4 :**

Pour assumer ses missions, l'administration pénitentiaire a organisé ses services informatiques de la manière suivante :

- Le bureau des systèmes d'information (bureau SD 4), rattaché à la sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'informatique pénitentiaire. Il est donc, à ce titre, chargé de définir, d'orienter et d'évaluer la politique informatique de l'administration pénitentiaire. Il anime et conseille l'action des services déconcentrés en la matière.
- En direction interrégionale (DISP), les Départements des systèmes d'information (DSI) relaient l'action du bureau SD4 dans la mise en œuvre de la politique informatique de l'administration pénitentiaire.
- A ce titre, les chargés des systèmes d'information (CSI) interviennent en direction interrégionale et dans les établissements, les correspondants locaux des systèmes d'information (CLSI) sont les relais en établissement.

Le développement du système d'information pénitentiaire, géré par le bureau des systèmes d'information (SD4), s'inscrit dans le cadre défini par le schéma directeur 2009-2013.

Le schéma directeur définit le partage de responsabilités entre la Sous Direction de l'Informatique et des Télécommunications (SDIT) dépendant du Secrétariat Général et les bureaux informatiques des « directions têtes de réseaux » : DSJ, DAP et DPJJ.

Dans ce contexte, le bureau SD4 a pris, dès la fin 2002, une orientation de maîtrise d'ouvrage, confiant à la SDIT, la réalisation en maîtrise d'œuvre de ses projets majeurs (GENESIS, ORIGINE, GIDE, APPI...).

Les missions du bureau SD4 sont donc orientées vers :

- la cohérence du système d'information pénitentiaire ;
- le pilotage des projets systèmes d'information ;
- l'analyse des besoins des utilisateurs et de leurs spécifications ;
- la prise en compte de l'évolution de ces besoins dans le temps ;
- la qualification fonctionnelle des applications et de leurs évolutions ;
- l'assistance aux utilisateurs et la formation aux applicatifs ;
- la sécurité des systèmes d'information.

**II - Description du poste**

Le technicien exerce ses fonctions au sein du bureau des systèmes d'information SD4 de l'administration centrale en tant que chargé du système d'information (CSI) sous l'autorité du chef de domaine infrastructure et postes de travail.

De façon générale, le technicien informatique a pour rôle :

- l'administration des applications client/serveur hébergées à la DAP,
- la gestion du parc informatique de l'administration centrale,
- la gestion et le maintien opérationnel des infrastructures technique de la DAP,
- la conduite et la mise en œuvre de projets transversaux internes,
- d'assurer une veille technologique relative aux nouveaux usages des systèmes d'informations,
- le soutien aux équipes et l'assistance aux utilisateurs dans l'analyse et l'expertise des incidents.

Il pourra également être amené à prendre en charge le développement et le maintien en conditions opérationnelles d'applications du périmètre de l'administration centrale.

### III - Compétences requises

Une expertise reconnue (par un diplôme ou par une expérience professionnelle) dans le domaine de l'administration système et réseaux est indispensable pour prétendre à ce poste ainsi que les compétences suivantes:

- maîtrise des systèmes d'exploitation Serveur (Windows Server 2003/2008, Linux)
- connaissance de l'environnement d'annuaire Active Directory
- maîtrise des problématiques d'entreprise (sécurité et optimisation du poste de travail, stockage et sauvegarde en réseau, mobilité, contraintes d'environnement industriel, compatibilités des logiciels, etc.)
- connaissance des outils en environnement WEB:
  - SQL(MySQL, SQL Server ...),
  - HTML, PHP, CSS,
  - Apache
- bonne connaissance du fonctionnement des réseaux locaux, convergence des réseaux
- connaissance du fonctionnement de la téléphonie d'entreprise (architecture Voix-Data)
- connaissance du fonctionnement des réseaux et systèmes Images :
  - Applications Audiovisuelles,
  - Visioconférence,
  - Distribution sources Audiovisuelles en bâtiment,
  - Systèmes de Diffusion Multimédia IP,
- capacités d'analyse et de synthèse, curiosité, autonomie, bon rédactionnel

**Renseignements et candidatures :**

Patrick Gomez – chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 56 – [patrick.gomez@justice.gouv.fr](mailto:patrick.gomez@justice.gouv.fr)  
Antoine Danel – adjoint chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 60 – [antoine.danel@justice.gouv.fr](mailto:antoine.danel@justice.gouv.fr)